

Les Cahiers des Dix



De Jacques Buteux à l'arpenteur Bouchette

Albert Tessier

Numéro 4, 1939

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/1078899ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/1078899ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Les Éditions La Liberté

ISSN

0575-089X (imprimé)

1920-437X (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Tessier, A. (1939). De Jacques Buteux à l'arpenteur Bouchette. *Les Cahiers des Dix*, (4), 223–242. <https://doi.org/10.7202/1078899ar>

Tous droits réservés © Les Éditions La Liberté,

Ce document est protégé par la loi sur le droit d'auteur. L'utilisation des services d'Érudit (y compris la reproduction) est assujettie à sa politique d'utilisation que vous pouvez consulter en ligne.

<https://apropos.erudit.org/fr/usagers/politique-dutilisation/>

Érudit

Cet article est diffusé et préservé par Érudit.

Érudit est un consortium interuniversitaire sans but lucratif composé de l'Université de Montréal, l'Université Laval et l'Université du Québec à Montréal. Il a pour mission la promotion et la valorisation de la recherche.

<https://www.erudit.org/fr/>

De Jacques Buteux

à l'arpenteur Bouchette

Par l'abbé ALBERT TESSIER.

Le premier civilisé dont l'audace tranquille vainquit, en 1651, l'âpre territoire mauricien, n'était qu'un faible au sens humain du mot. Pour évangéliser ces terres païennes, Jacques Buteux affronta les glaces hostiles et les forêts denses, écorchant ses muscles aux dures arêtes des rochers. Ce n'était qu'un pauvre homme débile, maladif, ne pouvant compter sur aucun appui officiel. Invincible comme les forces de l'esprit, soutenu par l'appât des âmes à conquérir, il triompha de tout pour aller vers les tribus qui l'appelaient.

Le carnet de route de ce premier explorateur de nos terres porte la marque de ses préoccupations apostoliques. Des notes sobres, condensées, sereines. Aucune nomenclature géographique, aucune indication sur la qualité du sol ou des minéraux. Les richesses matérielles ne l'intéressent pas. Jour par jour, il consigne les incidents de la montée, les difficultés vaincues. Non pour se plaindre ou mettre son courage en valeur. C'est la résistance et la résignation de ses compagnons indiens qui l'émeuvent. Après trois mois de famine, de nuits sans sommeil, de marche harassante, chacun « traînant la charge comme un cheval qui tire sa charrue », il note tout bonnement : « Au reste les fatigues et les peines qui m'eussent fait peur au seul récit ne m'ont pas endommagé la santé. » Et il clôt le récit de son long martyre de trois mois par cette simple phrase : « J'espère au printemps prochain faire le même voyage, et pousser encore plus loin jusqu'à la Mer du Nord, pour y trouver de nouveaux peuples et des Nations entières, où la lumière de la foi n'a jamais encore pénétré. »

Selon ses vœux, le chasseur d'âmes repartit pour le nord l'année suivante, le quatrième jour d'avril 1652. L'amour désintéressé devancerait l'appétit cupide aux rives lointaines de la mer d'Hudson. Hélas! l'amour suscite la haine. Pendant que la caravane avançait par les avenues brillantes de l'eau et par les portages attiédés de toutes les senteurs du printemps, les Iroquois guettaient, cachés dans le sous-bois fleuri. Et brutalement, par un matin grisant de mai, le plomb et le tomahawk brisèrent les espoirs d'amour de l'ardent voyageur. Son corps, auquel les barbares ne laissèrent même pas le linceul de sa misérable soutane, roula dans les eaux boueuses, sanglant, meurtri, mais illuminé de la gloire des martyrs.

Cette gloire flotte toujours au-dessus du pays mauricien, elle auréole notre région d'une dignité que les yeux qui veulent voir discernent partout, et que la médiocrité ou la laideur d'autres événements ne peuvent abolir.

Après cette splendide naissance à la civilisation, la vie blanche et la vie rouge avaient continué d'animer les eaux et les bois du territoire des Attikamègues. Le placide et fragile fortin dressé sur une petite colline aux bouches de la grande rivière demeurait comme une pointe aimantée. Les Indiens y revenaient chaque année, appelés par l'attrait qu'exerçait sur eux le prestige des Blancs et aussi, hélas, par l'appât des cadeaux et de l'eau-de-vie qu'on leur offrait en retour de leurs fourrures. Afin de ne rien perdre, les Blancs relancèrent jusque chez eux les pourvoyeurs de peaux précieuses. Des postes de trafic s'élevèrent aux points stratégiques: Rivière-au-Rat, La Tuque, la Vermillon, Weymontachingue. L'honorable Compagnie de la Baie d'Hudson et la Compagnie des Postes du Roi rivalisaient de zèle intéressé. Leurs agents usaient de tous les moyens pour drainer de leur côté les richesses de la chasse. Livrée sans contrôle aux cupidités des trappeurs et des commerçants, la région mauricienne traversa sans bruit cette longue période d'existence anonyme.

Après le journal de voyage de 1651, il faut attendre jusqu'en 1828 pour trouver dans l'histoire des documents officiels consacrés

à l'arrière-pays trifluvien. Et quelle différence d'atmosphère révèlent ces pièces!

La ferveur mystique de 1651 a fait place, en 1828, à des soucis bien terrestres!

Des trafiquants isolés, des trappeurs chassant pour leur compte, avaient ajouté aussi l'apport de leur activité intéressée à celle des Indiens et des Compagnies de traite. Pendant cent cinquante années cette âpre et mesquine poursuite du pelu domine nettement la vie mauricienne. La flamme pure allumée par Buteux semble éteinte.

En 1828, lorsque l'autorité civile daigne enfin s'occuper du Saint-Maurice, c'est tout simplement pour dresser l'inventaire des ressources naturelles qu'il peut offrir. Les Honorables Communes du Bas-Canada, assemblées en parlement provincial, « passent un acte pour affecter une certaine somme d'argent y mentionnée, à la visite et examen de l'étendue de terre au nord du fleuve et du golfe Saint-Laurent, communément appelées Postes du Roi, et des terres adjacentes. » L'exploration s'étendra du bassin de l'Outaouais aux régions baignées par le lac Saint-Jean et le Saguenay. Le Saint-Maurice, coeur et porte de ce vaste territoire, sera l'objet d'une enquête fouillée.

L'arpenteur Joseph Bouchette reçoit des commissaires Andrew Stuart et David Stuart l'ordre de prendre la direction du groupe qui devra remonter le Saint-Maurice. Le mardi 22 juillet, le vapeur *Chambly* le dépose aux Trois-Rivières. Un monsieur Bayden, employé de la Compagnie des Postes du Roi, se charge de lui procurer les canots nécessaires à l'expédition. Il reste à trouver des guides compétents et à fixer l'itinéraire le plus commode, sinon le plus direct, pour atteindre le lac Saint-Jean par le Saint-Maurice. Bouchette aurait dû trouver chez les Trifluviens des hommes familiers avec les routes du nord. Si on admet leur réputation, les voyageurs des Trois-Rivières connaissaient « comme leur Pater » toutes les routes du commerce et de l'aventure. On n'était pas véritable Trifluvien si on ne pouvait arborer dans ses états de service un ou deux voyages jus-

qu'à « la pointe des cheveux » du Saint-Maurice, sans parler des courses vers les pays d'en-haut.

Quoiqu'il en soit, le sieur Bouchette préféra consulter les Indiens eux-mêmes. Un groupe assez considérable campait au Fond-de-Vau, sur le plateau blotti au pied du Cap à la Corneille, à un mille environ des Trois-Rivières. Ces gens étaient venus là pour recevoir du gouvernement leurs présents annuels, note Bouchette. « Plusieurs de ces gens étant alors dans un état d'ivresse ou de sommeil profond, je ne pus pour cette fois recevoir les renseignements que je cherchais », ajoute l'arpenteur. Ce sommeil était-il dû à l'influence des « présents annuels » ?

Un certain Jean-Baptiste Cerête (Crête?), commis au service de la Compagnie des Postes du Roi, lui suggéra une route par la rivière Késikau qui se jette dans le Saint-Maurice au-dessus du Mont-au-Chêne (Weymontachingue), mais cette indication ne lui plut pas, et il retourna consulter les Sauvages le lendemain. Les familles indiennes du Passage avaient repris leurs sens et un chasseur nommé Bastonnais, familier avec les rivières des environs de La Tuque, put lui fournir une carte satisfaisante. « Il décrivit clairement et traça à la manière des sauvages sur une feuille de bouleau la route pour aller par la rivière Bastonnais, par des portages et des lacs jusqu'aux eaux qui se déchargent dans le Lac St-Jean. »

Ce premier point éclairci, on arrêta les derniers préparatifs d'organisation. Le choix des « voyageurs » importait par dessus tout. Une longue expérience est nécessaire à la conduite d'un canot, à l'interprétation d'un rapide bouillonnant, à la reconnaissance du « fil de l'eau » entre les cailloux. Il faut surtout une endurance extraordinaire pour avironner presque sans relâche, sous la pluie ou le soleil, face au vent ou aux courants contraires qui repoussent les canots, et pour transborder, dans les portages embarrassés, paquetons et canots. Ajoutons à cela des qualités de bonne humeur et de débrouillardise sans lesquelles les forces morales ne peuvent résister aux embêtements multiples et imprévus de la vie en forêt.

Comme guide, Bouchette retint les services d'un jeune Sauvage du nom de Bastonnais, fils du chasseur qui avait fourni les indications sur la route à suivre. Puis il divisa ainsi l'équipage des deux canots: le plus grand devait porter Vivier, timonier; Jean Villeneuve, avironier; Jerseau, avironier du milieu; en plus, le jeune Bastonnais, M. Davis, Bouchette et la plus grande partie des provisions. Dans le plus petit se trouvaient « Décoteau, timonier, et Jean Biyot, avironier, avec M. Goldie et le restant du bagage. »

Le départ eut lieu, le jeudi, 24 juillet, par beau temps. Les deux embarcations, aux coups rythmés des canoteurs, disparurent rapidement au détour du cap Métabéroutin et s'engagèrent entre les îles qui barrent le delta de la rivière Saint-Maurice. Pour donner du ressort à leurs avirons, les hommes « entonnèrent leurs chansons caractéristiques. »

En raquettes et tirant une traîne lourdement chargée, le missionnaire Buteux avait parcouru 18 milles la première journée de son voyage vers le Haut-Saint-Maurice. L'expédition officielle du gouvernement montra plus de modération: la première nuit se passa à la Pointe à la Hache, à 9 milles seulement des Trois-Rivières. Cette première étape très modérée peut se justifier par les courants difficiles qu'on rencontre à quelques milles des Trois-Rivières et par les observations auxquelles l'arpenteur devait s'attacher. Son journal de course porte des annotations nombreuses sur la géologie, la qualité du sol, les diverses variétés d'arbres et de plantes.

Dès le début, Bouchette insiste sur « l'importunité presque intolérable des brûlots et des maringouins. » Les moeurs indiscretes de ces bestioles l'agacent visiblement et il s'en plaint avec abondance.

La quatrième journée, l'expédition campe auprès des Chutes « Shawenagan. » Ce prodigieux phénomène de la nature devait retenir l'attention de l'arpenteur. Le décor tourmenté qui encercle la bousculade tumultueuse des eaux lui fournit l'occasion de commentaires intéressants: « Peu de chutes ou de places portent des marques aussi extraordinaires d'une catastrophe ou convulsion de la na-

ture, que Shawenagan; car il paraissait évident que son lit actuel a été creusé par quelque fracture antérieure dans le sol, dont la position est verticale. Si nous considérons qu'au dessus de la chute, le St-Maurice court ordinairement de l'est vers le débarquement supérieur, que la distance entre celui-ci et le débarquement inférieur n'est que de 341 verges, formant ainsi une péninsule composée de lits calcaires couverts d'une couche épaisse d'argile et de marne, que l'eau aurait pu, selon moi, creuser aisément, il est surprenant que la rivière détourne tout à coup son cours vers le sud-est; et se divisant en deux canaux elle se précipite d'une hauteur de 150 pieds en ligne perpendiculaire, et se lance avec furie contre le rocher inférieur qu'elle déchire, et cette énorme masse d'eau force son passage à travers un canal qui n'a pas plus de 30 verges de large. Je ne doute pas cependant que la petite péninsule ne forme avec le temps une nouvelle île, et que le St-Maurice précipitera ses eaux près de l'embouchure de la rivière Shawenagan. Mais l'art pourrait percer un canal à peu de frais, si l'on considère les avantages qui pourraient en résulter dans le cas où il se ferait de grands établissements sur le Saint-Maurice. »

La nature n'a pas eu le temps de couper la péninsule et d'y tailler une nouvelle île. Le génie de l'homme l'a devancée. Ce canal suggéré par Bouchette devait, 70 années plus tard, devenir une réalité. La conduite tubulaire qui mène les eaux aux puissantes turbines de la Shawinigan Water & Power suit presque le tracé prévu par l'explorateur de 1828.

La chute de la Grand'Mère retient également l'attention des voyageurs. Dans le journal on lit cette note: « La nature, quoiqu'elle n'ait pas donné à cette chute la grandeur ni la hauteur de celle de Shawenagan, y a rassemblé une suite d'objets agréables qui dédommagent pleinement le voyageur des peines et des dangers qu'il rencontre dans les portages, dans les rapides, etc... »

La partie inférieure du Saint-Maurice est fort tourmentée. Des Forges aux Grandes Piles, sur un parcours d'une trentaine de milles,

les eaux se précipitent furieusement à travers une succession presque ininterrompue de gradins rocheux qui rendent la navigation impossible. La bordure inférieure du bouclier laurentien est convulsée: des Piles aux Forges, le dénivèlement dépasse 300 pieds et les voyageurs rencontrent neuf sauts ou chutes qui nécessitent autant de portages. « C'est-à-dire, comme l'avait noté le Père Buteux, qu'il faut porter sur ses épaules son canot et tout son bagage, et cela avec si peu de vivres, que nous étions dans une faim continuelle, quasi sans force et sans vigueur. »

Au moins les explorations gouvernementales n'avaient pas à souffrir de la faim! Les listes de vivres sont rassurantes: lard, farine, pois, graisse, sucre, chocolat, thé, biscuit, herbes salées, esprit de la Jamaïque, etc... Provisions suffisantes pour investir les canotiers d'une sùre endurance physique.

Aux Piles, les eaux se calment un peu. Sur une longueur de 70 milles, la rivière se prêtera ensuite assez docilement à la navigation. Le courant nerveux obligera bien à maintenir l'aviron solide mais les rudes voyageurs ne sont pas « regardants » sur ce point. Jusqu'à La Tuque les seuls rapides dignes d'être signalés sont le Manigonce, la Cuisse et le Croche. Bouchette les indique à peine, alors qu'il avait consacré des paragraphes assez élaborés aux neuf précédents: les Forges, la Gabelle, les Grais, Shawinigan, les Hêtres, les Roches, la Grand'Mère, les Petites « Pilles », qu'on devrait plutôt, ajoute-t-il, — je ne sais trop pourquoi, — appeler les Petites Filles, et les « Grosses Pilles ». Cette nomenclature géographique, déjà connue en 1828, porte une marque bien française et, à défaut de pièces officielles, elle suffit à démontrer que nos ancêtres avaient parcouru régulièrement les routes du Saint-Maurice et les avaient observées. Les noms d'îles ou de pointes dont Bouchette fait mention offrent la même saveur: Pointe à la Hache, Îles aux Tourtes, Pointe Chevalier, Pointe au Serpent, Île aux Fraises, Île aux Bouleaux, Île des Cinq, Le Chat, Montagne Caribou, Montagne l'Oiseau, Île aux Noix, rivière au Rat, Pointe au Tonnerre, Île la Pêche, Montagne La Tuque, rivière Croche,

rivière Vermillon, etc. . . Baptêmes pittoresques d'endroits que nous connaissons mieux aujourd'hui et dont il ne nous vient pas à l'esprit de changer les noms, tant ils nous semblent naturels. Dès que Bouchette abandonnera le Saint-Maurice pour se diriger vers l'est par la Bastonnais, les noms vont disparaître, ces territoires inconnus n'ayant sans doute reçu que très rarement la visite des voyageurs.

L'expédition Bouchette avait atteint les Grandes Piles le mardi 29 juillet, 5 jours après le départ des Trois-Rivières; soit une moyenne de 8 milles par jour. Dans sa montée de 1651, Jacques Buteux avait touché les Piles le deuxième soir, et, en 7 jours, il avait atteint La Tuque, à 106 milles de son point de départ. Les courses apostoliques battent à un rythme plus précipité que les explorations scientifiques officielles!

Rendu au palier des Grosses Piles, Bouchette note le changement d'aspect du paysage. La nappe d'eau s'étale paresseusement, vaste et calme, entre des rives abruptes: « la rivière présente subitement à l'oeil une scène toute nouvelle; le rivage droit s'élève en falaises perpendiculaires des 250 à 300 pieds de haut, dont l'une en particulier ressemble fort au Cap aux Diamants. »

Cette falaise fortunée s'appelle aujourd'hui la Pointe à la Mine. Elle s'avance comme une géante coque de navire, rigide et verte. Sur la rive droite, la Pointe Madeleine, moins rogue, imposante quand même, coule elle aussi vers le Saint-Maurice, comme pour fermer la route qu'il ouvre vers le nord. Un paysage grave, reposant, tel que notre province en offre peu, même aux endroits les plus vantés par la publicité tapageuse.

Bouchette n'a rien d'un romantique. La majesté du décor ne semble pas l'émouvoir. Du moins son journal ne porte que de rares traces de sensibilité. Il donne des chiffres, dresse des inventaires d'arbres ou de minéraux, se plaint de la rapidité du courant ou de l'intempérance des moustiques.

Toujours arc-boutés contre l'eau contraire, les deux canots continuent la montée. Des Piles à La Tuque, rien de saillant. Le groupe

atteint ce dernier point le samedi, 2 août, après avoir subi « une forte pluie, accompagnée de tonnerre, les coups de tonnerre étant répétés par les montagnes avec un effet surprenant. » La montée des Trois-Rivières à La Tuque, 106 milles, avait duré 10 jours.

Les seules habitations, sur ce long parcours, se limitaient à l'établissement des Forges, à 9 milles des Trois-Rivières, et au poste de traite de la Rivière au Rat, à 80 milles. Cet établissement de commerce, appartenant à la Baie d'Hudson, consistait « en un magasin, deux maisons et un très bon jardin, qui fournit au poste tous les légumes nécessaires. »

A vingt milles plus haut, à La Tuque même, deux autres postes de traite se disputaient la clientèle des chasseurs indiens. Trois établissements de trafic dans un secteur de 20 milles, en pleine forêt sauvage! Les peaux de bête avaient encore de la vogue! Au sujet des deux maisons rivales de La Tuque, Bouchette observe: « La Tuque est un poste de trafic pour la compagnie des postes du roi et pour la compagnie de la Baie d'Hudson, qui ont chacune un établissement en cet endroit, ce qui naturellement excite un esprit d'opposition, injurieux pour les deux partis, et finalement pour les naturels. »

De La Tuque, l'itinéraire vers le lac Saint-Jean obligeait l'expédition à laisser le Saint-Maurice pour s'engager vers l'est par la Petite Bastonnais. Comme impression maîtresse des quelques heures passées à La Tuque, Bouchette conserve le souvenir cuisant de la cruauté des mouches: « Je me préparai à prendre hauteur, ce que je fis avec beaucoup de difficultés, à cause des maringouins et des brûlots qui me tourmentaient, et qui sont en cet endroit en plus grande quantité qu'en aucune autre partie du pays, ce qui provient sans doute de l'étendue des terrains bas et marécageux qui sont aux environs du poste, et aux vastes prairies qui sont dans les îles situées à peu de distance de là. »

La Petite Bastonnais culbute dans le Saint-Maurice par un saut de 130 pieds. Les eaux blanches, mousseuses et musicales, sont d'un effet saisissant dans l'encadrement de verdure qui couvre la rive es-

carpée. L'arpenteur se contente de noter froidement: « L'endroit serait tout à fait propice pour un moulin. » « L'endroit » attend encore son moulin, mais les voyageurs d'aujourd'hui, qui descendent de l'auto pour s'asseoir quelques minutes sous les arbres, aux abords de la chute, goûtent un spectacle d'une fraîcheur et d'un charme uniques.

Au début de cette deuxième étape, la nature grandiose arrachera enfin l'enquêteur à son impassibilité professionnelle. En pénétrant, au crépuscule, dans l'immense lac Wayagamack, il éprouve un sentiment d'ordre poétique: « Nous entrâmes par un canal resserré dans le grand lac Wayagamack, comme le soleil se cachait derrière les hauteurs lointaines. La scène qu'il offrit à nos regards était vraiment magnifique, et celle-ci n'en fut rendue que plus impressive par le sillon de nos légers canots sur la surface polie de son cristal limpide, et par les chansons caractéristiques des voyageurs que répétaient les échos du rivage. Les cris perçants du huard, dont ce lac abonde, venaient encore ajouter de temps en temps à la douce sensation de cette scène du désert. »

La nouvelle route suivie réservait des difficultés particulières. La Bastonnais est une rivière accidentée, pas très large, et les portages fréquents imposés par les rapides ou par les chemins de raccourci exigeaient le déblaiement des sentiers étroits et embarrassés dont se contentaient les chasseurs indiens avec leurs canots de dimensions réduites. Et il y avait l'escalade des montagnes dressées entre les lacs. Ces fatigues retombaient surtout sur les hommes de peine et Bouchette poursuit froidement ses observations sèches, scientifiques, peu enthousiastes. Les choses se gâteront encore un peu plus lorsque, aux sources de la Bastonnais, il faudra chercher la route à tâtons, le guide connaissant mal cette partie éloignée du territoire.

Le samedi 9 août, traversée du lac Edouard, ainsi appelé du nom d'un chasseur indien de Batiscan. Aux environs, découverte d'un beau champ de « bluets », « ce qui fut pour nous une douceur additionnelle, après l'omelette froide qui nous fut servi pour le dessert. »

Une omelette en pleine forêt, à 15 jours des habitations, c'est tout de même quelque chose, même si elle est froide, et l'ascète Buteux eut été scandalisé d'un tel luxe!

Le samedi 16 août, les voyageurs franchissent la hauteur des terres et ils entrent dans les eaux du lac Saint-Jean. Il s'agit maintenant de trouver le chemin le plus direct pour atteindre la Ouiatchouan. Tâche peu facile à travers le réseau des lacs qui s'étalent entre les montagnes ou les pointes boisées et prennent les formes les plus diverses. Très souvent ce que le guide a cru être un passage n'était qu'une baie étroite et longue. Il faut alors rebrousser chemin et chercher ailleurs, monter sur des arbres pour deviner les coupes des vallées. Ces allées et venues ne manquaient pas d'être fatigantes et agaçantes. Le ton du journal de Bouchette s'en ressent.

Le jeudi 21 août, 17 jours après le départ de La Tuque, le chef de l'expédition manifeste des inquiétudes au sujet des vivres: « Nous étions alors si courts de provisions qu'il ne nous restait plus qu'un morceau de lard, et un peu de fleur endommagée pour quelques repas seulement; notre graisse était presque toute consommée, et il ne restait plus qu'une chopine ou environ de liqueur spiritueuse, que nous réservions pour notre arrivée au Lac St-Jean, que des circonstances aussi pressantes nous faisaient chercher avec le plus grand empressement. »

Evidemment le courage du groupe baissait un peu; la dextérité des rameurs aussi. Le même jour, dans un rapide, les deux canots prirent du bouillon! Voici comment le Journal de route relate l'incident: « Avant d'arriver au pied du rapide notre grand canot embarqua, en passant le bouillon, environ 12 seaux d'eau, qui l'emplirent presque. Le petit canot qui nous suivait, outre qu'il prit beaucoup d'eau dans le bouillon, frappa aussi une roche, par la maladresse du pilote, qui ne prit pas le bon cours d'eau; mais heureusement il arriva au pied du rapide avant d'enfoncer. »

Un peu auparavant, Bouchette avait pourtant marqué son admiration pour ses guides et surtout pour le pilote de son propre

canot, le timonier Vivier. Les lignes où il souligna la maîtrise des voyageurs méritent la citation: « Ils montraient dans ces occasions (descente des rapides), à conduire leurs canots, une habileté et une dextérité qui m'étonnaient toujours. En arrivant au rapide, Vivier, pilote de mon canot, débarquait généralement et examinait l'état du rapide avant d'en tenter la descente. S'il était d'avis de débarquer on faisait un portage; s'il était d'avis de sauter, je pouvais me fier à son expérience, qui avait été mise à nombre d'épreuves, pendant qu'il était au service du capitaine Franklin, dans sa dernière expédition pour chercher un passage au nord; ce célèbre voyageur et navigateur fait souvent mention de lui dans ses ouvrages. Les mouvements des rameurs sont entièrement réglés par ceux du pilote, qui dirige son attention à suivre le cours de l'eau, ou comme on l'appelle, « le Fil de l'Eau ». Quand ils tombent dans les bouillons, on lève les avirons, et le canot dans son passage prend souvent une lame; lorsqu'il faut regagner le chenal, le pilote et les rameurs (ou avironneurs) tirent du même côté, ce qu'ils appellent *rembarrer*. »

Ce témoignage introduit une touche d'humanité dans le rapport du délégué gouvernemental. Il nous montre à l'oeuvre, de façon vivante, ces « voyageurs » dont le cran et l'esprit de décision donnent à notre histoire primitive une dignité physique qui n'est pas sans noblesse. Ces traditions d'ailleurs demeurent encore vivantes chez les hommes de la forêt. Ceux qui ont pris contact avec les guides actuels du Saint-Maurice, avec les gardes-forestiers comme avec nos hommes de chantier, reconnaîtront dans le tableau de Bouchette des scènes qu'ils ont pu admirer eux-mêmes. En voici une:

« Le guide montrait d'une manière frappante dans la descente d'un rapide, un sang-froid et une dextérité naturels; la facilité, et en même temps ce degré d'indifférence, accompagnée d'un certain souris d'assurance, avec laquelle il maniait son aviron, tout cela était vraiment caractéristique. Ajoutons à cela l'aspect sauvage des objets environnants; sa longue chevelure noire flottant au gré du vent, et l'immobilité et le silence général du restant des gens, qui ont les yeux

attachés sur la contenance des deux acteurs agissants de la scène, cet ensemble inspirait un degré d'intérêt qu'on ne peut décrire »

La double épreuve des vivres presque épuisés et des canots copieusement arrosés dans le bouillon d'un rapide, marquait la fin des inquiétudes, sinon des misères de l'expédition. Le même jour, au sortir d'un portage, la déclivité du terrain et le déploiement lumineux du paysage, par delà les dernières lignes de la forêt, révélèrent dans le lointain la nappe encore imprécises du lac Saint-Jean. Les muscles oublièrent la fatigue. Vers le soir du 21 août, le groupe s'immobilisa: le lac Saint-Jean était là, immense vasque lumineuse chantant sous le soleil! « A 6½, p.m., nous vîmes avec délectation toute particulière se déployer la vaste étendue d'eau que présente ce beau lac. Les îles lointaines et la vue qui se perdait au-delà augmentaient l'intérêt et notre admiration comme si c'eut été un nouvel atmosphère qui se fut ouvert devant nous, après avoir été bornés à la sphère limitée de rivières, de savannes, de montagnes, d'étangs et de petits lacs. »

La dernière chopine de liqueur spiritueuse avait échappé au quasi-nauffrage des canots. Elle ne pouvait mieux servir qu'à saluer la splendeur de cette fin de jour. Sous les grands cèdres aromatisés qu'argentait la lumière horizontale du soleil, on but à la santé du roi: « . . . en cette occasion, ayant divisé ce qui restait de liqueur spiritueuse entre les gens et nous-mêmes, nous bûmes avec applaudissement la santé du roi George, pour le succès qui accompagnait ainsi la première expédition envoyée sous les auspices de la législature coloniale, pour explorer cette portion vaste, mais peu connue du Bas-Canada. »

Le trajet de La Tuque au lac Saint-Jean avait duré 18 jours. A vol d'oiseau, la distance entre ces deux points n'atteint pas cent milles. Même en tenant compte des détours, des ascensions forcées, des 24 milles de portage triples indiqués dans le carnet de route de l'expédition, nous arrivons à une moyenne quotidienne assez basse. Il est vrai que les observations scientifiques demandaient certaines recher-

ches et imposaient des arrêts fréquents et parfois prolongés. Et il y avait les bagages à transporter à dos d'homme, et qui exigeaient plusieurs voyages: « La distance que nous avons parcourue dans cette route par les 46 portages, en prenant toutes leurs longueurs réunies, est d'environ 24 milles, et le transport du bagage, des provisions et des canots a ordinairement triplé le chemin. »

La nuit passée sous la « cèdrerie » de l'embouchure de la Ouiatchouan dut sembler très douce aux membres de l'expédition qui n'en étaient pourtant pas à la fin de leurs travaux. La journée du 22 août se passa à réparer les canots et à recueillir des observations, . . . « d'après les hauteurs égales du soleil et un milieu avec les azimuts de l'étoile polaire et la hauteur de la lune et de Vénus au méridien, etc. . . » Agréable passe-temps d'arpenteur. Heureusement que la saison des mouches était terminée.

Joseph Bouchette profita de cette halte pour résumer ses impressions sur le territoire étudié entre La Tuque et le lac Saint-Jean. « Le trait essentiel de la terre c'est son état défavorable à la culture, n'étant presque composé que d'un sol léger et sablonneux, ou rocheux. Il s'y rencontre grand nombre de chaînes de montagnes sans continuité, . . . Les montagnes disparaissent aux hauteurs entre les différentes eaux, où le caractère commun est d'être une savanne immense d'épinette ou de tamarack, souvent rocheuse ou d'un terrain tremblant et marécageux. Le bois qui y domine est l'épinette, le tamarack, le sapin, le bouleau blanc, le pin et un peu de cèdre. »

Le samedi 23 août, départ pour le poste de « Métabetschuan. » Le lac Saint-Jean réservait toutes les consolations aux explorateurs: un vent propice permit de suspendre le travail des avirons et de voguer avec des voiles improvisées. Une chanson de voyageur et quelques coups de fusils saluèrent les bâtisses du poste de traite lorsqu'elles se révélèrent soudain au détour d'une pointe.

Un des commissaires, M. Andrew Stuart, attendait les voyageurs, en compagnie des hommes qui avaient exploré le Saguenay: MM. B. P. Wagner, Nixon et Bowen. Les estomacs purent se refaire: « Un

repas abondant, composé de légumes cultivés par l'industrie de Mr. Murdoch, commis au poste de commerce pour la compagnie des postes du Roi, et les douceurs apportés par l'autre parti rappela nos appétits affamés à leur ton naturel, n'ayant vécu, depuis les derniers quinze jours, que de farine sure et de la graisse — quelquefois sur de la soupe aux pois. »

Restaurés, munis de nouvelles instructions, les membres enquêteurs continuèrent leur exploration. Le lundi, 25 août, ils commencèrent le tour complet du lac Saint-Jean. Leur circumnavigation dura jusqu'au 6 septembre. Durant ces 13 jours, ils observèrent la plupart des rivières qui alimentent le lac et procédèrent à l'examen des vallées les plus importantes: Assouapmoussoin, Mistassini, Péribonka. Bouchette donne des détails intéressants sur la signification de ces mots géographiques tirés de la langue indienne: « Assouapmoussoin signifie: guette l'élan qui est ici; le nom sauvage du lac Saint-Jean, Peakuagami: lac plat; Mistassini: grosse roche; Péribonka: rivière curieuse; Kushpahigan, nom de la Belle-Rivière, veut dire: « endroit où on monte. »

Comme celle du Saint-Maurice, la nomenclature géographique du lac Saint-Jean porte un cachet bien typique: Pointe verte, Pointe à l'aviron, Pointe à la Traverse, Pointe au Bouleau, Pointe au Raisin, Pointe Bleue, Portage du Saumon, Portage à l'Ours, Portage de Pérouka, ou « du dernier pin », ainsi appelé parce qu'il est vis-à-vis le dernier pin que l'on voit dans l'intérieur du pays en remontant la rivière Assouapmoussoin.

La visite du lac Saint-Jean se termina le 6 septembre. Dans ses notes générales, Bouchette signale que la bonne qualité du sol permettrait de cultiver avec succès l'immense vallée qui s'étend autour du lac.

Le lundi, 7 septembre, nouvelle étape. Cette fois, le groupe s'engage dans la Belle-Rivière. Tout près de l'embouchure une cascade pittoresque retient l'attention de Bouchette: « Ce lieu offre un site très propre à des moulins ou autres ouvrages de cette nature. »

L'exploration du territoire et des voies d'eau conduisant de la Belle-Rivière à Chicoutimi prit toute la semaine.

Dans la journée du samedi, 13 septembre, l'expédition déboucha sur une colline d'où la vue plongeait sur le poste de Chicoutimi. Une fois de plus Bouchette laisse passer dans son journal une pointe de lyrisme: « En cet endroit, nous contemplâmes du haut d'une éminence qui commande le havre de Chicoutimi, le noble cours du Saguenay, qui coule avec un silence majestueux vers son confluent avec le Saint-Laurent. Quoiqu'il ne possède pas ici les traits hardis du Lac Tsiamagomi, néanmoins la largeur de la rivière, jointe à la scène frappante qu'offre le groupe de bâtiments élevés sur le bord de l'eau, et la petite chapelle solitaire érigée sur l'éminence adjacente, tout cela présentait un assemblage d'objets, qui nous récompensa amplement pour les privations que nous avons éprouvées, en parcourant une étendue de pays d'environ 500 milles, en traversant 64 portages, et en risquant nos jours en plusieurs occasions, dans la descente inévitable de plusieurs mauvais rapides, pour parvenir à ce bras de mer. »

Comme les établissements rencontrés depuis le départ des Trois-Rivières, Chicoutimi n'était qu'un centre de traite avec en plus une ancienne chapelle. Le comptoir, appartenant à la Compagnie des Postes du Roi, remplaçait un poste similaire tenu autrefois par la compagnie du Nord-Ouest.

Bouchette donne la description de la petite chapelle de Chicoutimi: « Elle est située sur une élévation sur la pointe qui projette dans le bassin au pied de la chute de Chicoutimi; la longueur est de 25 pieds au plus, sur 16 de large. L'autel qui est uni, et les peintures et gravures qui sont suspendues à l'intérieur de la chapelle portent évidemment les traces du temps. La pierre sépulcrale avec l'épitaphe en long du père Cocar, mort dans le siècle dernier a été cassée en plusieurs endroits, et c'est avec peine qu'on peut comprendre l'inscription qui est en latin et mal disposée. »

L'arpenteur ajoute que le poste de Chicoutimi reçoit la visite d'un missionnaire catholique deux fois l'année. Les naturels du Saguenay étaient traités plus généreusement que ceux du Haut-Saint-Maurice, puisqu'il semble bien qu'après les efforts surhumains et la mort de l'apôtre Buteux, les Attikamègues furent laissés à eux-mêmes pendant près de deux siècles, les premiers missionnaires connus du Saint-Maurice, après 1652, n'ayant commencé leurs courses apostoliques qu'en 1837.

Dans le long journal de Bouchette, les commentaires « humains » sont clairsemés. Raison de plus pour leur faire la part belle dans cette étude. Je transcris donc le passage assez long dans lequel l'annaliste nous parle des Indiens rencontrés au Saguenay : « Au poste (Tadoussac) j'eus l'occasion de voir plusieurs des naturels de la nation Montagnaise des deux sexes; cette nation habite l'immense étendue de pays située entre le St-Laurent et le territoire de la Baie d'Hudson. L'habillement des femmes est singulièrement bigarée de diverses couleurs: il consiste ordinairement en un morceau de drap bleu bordé de drap écarlate, dont elles font ordinairement leurs vêtements de dessous, et en un manteau d'indienne peinte; elles jettent leurs cheveux de chaque côté de la tête et en font une tresse attachée avec du ruban ou du galon rouge; elles ont une prédilection particulière pour ce dernier article. Elles portent généralement une capuche de forme conique, de drap rouge, bleu, vert ou blanc, d'où pend une longue queue de cheveux aussi attachée de tavelle rouge. Elles fument et boivent des liqueurs fortes comme les hommes, dont l'habillement est généralement très négligé, et composé ordinairement de quelque vieille redingote ou capote bleue, ou d'une chemise d'indienne et de culottes de toile. Les Montagnais, ou nation montagnaise, (en langue sauvage, « rieurs ou moqueurs »,) sont généralement un peuple doux et humain, Ils n'ont pas d'habitation fixe, et ils errent dans les limites qui leur sont assignées pour la chasse. Ils vivent de la chasse et de pêche, qui venant souvent à manquer, surtout dans ces dernières années, sont une des causes qui, jointe à l'usage

immodéré des liqueurs fortes et à la petite vérole qui s'introduit quelquefois parmi eux, réduit considérablement leur nombre. »

« Ils ont de l'éloignement à cultiver la terre, attendant leur subsistance d'autres sources; et ils n'ont parmi eux d'autres traditions qu'un léger souvenir de l'ordre des jésuites, qui leur enseignèrent les premiers principes du culte religieux. »

Avant de descendre à Tadoussac, Bouchette avait étudié assez attentivement les abords du Saguenay, autour de Chicoutimi et en descendant la rivière. Ses curiosités scientifiques ne tuaient pas complètement, nous l'avons vu, son sens de la beauté. Un clair de lune sur le Saguenay lui arrachera une fois de plus, quelques élans romantiques: « Une lune resplendissante communiquait son éclat argentin à la vaste surface du Saguenay, et donnait une apparence magique à une multitude d'objets réunis pour exciter l'admiration et l'intérêt du Canadien envers son pays natal. Une pareille scène ne se présente jamais pour une première fois sans faire regretter qu'elle ait été jusque là inconnue et inappréciée. »

L'étape de Belle-Rivière à Tadoussac avait duré 15 jours, du 7 au 22 septembre. A ce dernier point, on retrouve encore la compagnie des Postes du Roi dont les comptoirs dépassent en importance les autres rencontrés en cours de route: « Cet établissement est le plus considérable des Postes du Roi, étant composé de 13 bâtiments, y compris une chapelle. La résidence de l'agent de la compagnie est un joli bâtiment d'un étage et d'une grandeur commode, avec un assez bon jardin, dont une partie produit avec d'autres endroits aux environs les légumes que consomment les gens du poste. La chapelle est à peu près des mêmes dimensions que celle de Chicoutimi. Son toit rouge et son clocher, jointe aux bâtisses environnantes, la rangée de petites pièces de campagne sur le bord de la plaine s'étendant jusqu'au pied des montagnes qui s'élèvent à une hauteur considérable (. . .); tout cela réuni ensemble forme un point de vue des plus agréables, lorsqu'on monte dans le hâvre, ou qu'on double la pointe de l'Îlet en descendant du Saguenay. »

L'expédition se trouvait terminée. Après une nuit passée à Tadoussac, l'explorateur poursuivit sa route vers Québec. Partis de l'embouchure du Saguenay, à 10 heures, le mardi, 23 septembre, les deux infatigables canots abordèrent à Québec, le lundi, 29, cette dernière course ayant pris six jours. Le circuit complet, Trois-Rivières-La-Tuque-Lac-Saint-Jean-Saguenay-Québec, avait duré deux mois.

Bouchette tire, avec raison, une certaine gloire de cet exploit. Son journal se termine ainsi : « Nous débarquâmes au quai de Hunt à Québec, vers 11 heures, l'expédition du St-Maurice ayant parcouru, depuis le 21 août (Bouchette fait erreur ici, c'est juillet qu'il faut lire), un circuit de près de 800 milles, et en exceptant 90 milles seulement, faite en canot d'écorce, cette distance formant une superficie de 12,190 milles carrés. »

La route La Tuque-Roberval permettra sous peu aux touristes modernes de refaire commodément, en une quinzaine d'heures, la tournée de deux mois accomplie en canot par Bouchette. Le territoire décrit par l'arpenteur n'a pas sensiblement varié. La forêt couvre encore ce vaste pays et les cours d'eau et les lacs émaillent toujours cette immense housse verte comme d'un moiré d'argent. Quelques clairières humaines : Shawinigan, Grand'Mère, La Tuque et, autour du lac Saint-Jean, cette splendide couronne de villes industrielles et de villages paysans, cossus et sereins. L'arbre et l'eau restent rois de neuf-dixièmes de l'arrière-pays. La fourrure alimente encore quelques postes, dont trois dans le Saint-Maurice : Weymontachingue, Manouan et Obidjuan, et les arbres nourrissent les insatiables machines à papier des usines mauriciennes et saguenayennes. Les cours d'eau véhiculent les arbres coupés ; l'été ils portent encore les fragiles canots de toile des amateurs de pêche et de vie au grand air. Le tourisme nautique devrait renaître. Autour de 1895, l'excursion en canot, du Saint-Maurice à Tadoussac, comptait comme un exploit sportif recherché des touristes américains. La vogue du canot, la mise à la mode des reposantes courses à la poursuite d'images à fixer dans ses yeux ou sur la pellicule d'un ciné, pourraient activer singulière-

ment la vie de l'immense territoire mauricien et saguenayen. Ce serait une autre industrie à surajouter à celles dont vit notre petit pays.

En 1828, Bouchette ne pouvait prévoir tous les développements survenus depuis 1900. Il cherchait des terres et des minéraux. Le Saint-Maurice n'offrait rien sous ce rapport. Tout de même le rapport final des Commissaires, daté du 26 décembre 1828, se termine sur une note optimiste. Les régions fertiles de la vallée du lac Saint-Jean compensaient pour l'aridité du sol mauricien.

MM. les commissaires Andrew et David Stuart apportent donc un message de confiance aux Honorables Communes du Bas-Canada, assemblées en parlement provincial: « Quant à eux-mêmes, ils pensent que les résultats de cette visite d'exploration ont été plus satisfaisants qu'ils n'avoient lieu de l'anticiper, et que quoiqu'il en reste encore beaucoup dans un état imparfait, vû la modicité des moyens placés à leur disposition, néanmoins les Plans et Documens qui accompagnent ce rapport démontrent d'une manière suffisante, que cette étendue de Pays peut fournir des habitations et de la nourriture à un grand nombre d'hommes, et par là augmenter considérablement la force militaire de ces Provinces, et contribuer aux intérêts généraux de l'Empire, auquel nous avons la gloire et le bonheur d'appartenir. »

La sécurité militaire et les intérêts généraux de l'Empire y trouvant profit, les Honorables Communes du Bas-Canada n'avaient qu'à poursuivre ces explorations! C'est ce qu'elles firent dès l'année suivante, 1829, alors qu'une autre expédition remonta le Saint-Maurice sur une couple de cents milles et redescendit vers Montréal par la Lièvre et l'Outaouais.

A handwritten signature in cursive script, reading "Abb. Albert Tessier". The signature is written in dark ink on a light background.